



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

12 DÉCEMBRE 2023

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal tenue le 12 décembre 2023, à 18 h 30, à la salle Marcel-Gaudet située au 101, rue de la Plage, à Saint-Alphonse-Rodriguez.

SONT PRÉSENTS : M^{ME} ISABELLE PERREAULT, MAIRESSE
M^{ME} VIRGINIE ARBOUR TRÉPANIÉ, DISTRICT N^o 1
M. ÉRIK RICHARD, DISTRICT N^o 2
M^{ME} FRANCINE CRAIG, DISTRICT N^o 5
M. PIERRE LAVALLÉE, DISTRICT N^o 6

SONT ABSENTS : M. CHARLES-ANDRÉ PAGÉ, DISTRICT N^o 3
M. FRANÇOIS TREMBLAY, DISTRICT N^o 4

EST AUSSI PRÉSENTE : M^{ME} ELYSE BELLEROSÉ,
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

PUBLIC : ENVIRON 13 PERSONNES

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame ISABELLE PERREAULT, mairesse, agit à titre de présidente d'assemblée et madame ELYSE BELLEROSÉ agit à titre de secrétaire d'assemblée. Après vérification du quorum, la séance est ouverte. Il est 18 h 31.

2023-12-713

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE VIRGINIE ARBOUR TRÉPANIÉ
ET RÉSOLU :

QUE l'ordre du jour soit adopté, comme présenté.

- 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU BUDGET 2024**
- 4. PUBLICATION DU BUDGET**
- 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS**
- 6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)**
- 7. LEVÉE DE LA SÉANCE**

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-714

3. ADOPTION DU BUDGET 2024

La mairesse présente le « **BUDGET 2024** »

ATTENDU QUE d'après le budget présenté précédemment, la Municipalité aura à pourvoir, au cours de l'année 2024, à des dépenses totalisant **7 802 256 \$**;

ATTENDU QUE l'évaluation imposable totalise **747 103 300 \$**;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ÉRIK RICHARD
ET RÉSOLU :



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

N° de résolution
ou annotation

QUE le budget de l'année 2024, prévoyant des revenus et des dépenses de **8 660 018 \$, SOIT ADOPTÉ**, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-715 4. PUBLICATION DU BUDGET

ATTENDU QUE l'article 957 du *Code municipal du Québec* stipule que la Municipalité doit distribuer, à chaque porte, le budget 2024;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ÉRICK RICHARD
ET RÉSOLU :

QUE le budget de l'année 2024 **SOIT JOINT** à l'envoi du prochain compte de taxes afin que chaque propriétaire puisse en prendre connaissance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2023-12-716 5. ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

ATTENDU la présentation faite par madame la mairesse concernant le programme triennal d'immobilisations 2024, 2025 et 2026;

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LA CONSEILLÈRE FRANCINE CRAIG
ET RÉSOLU :

D'ADOPTER le programme triennal d'immobilisations pour les années 2024, 2025 et 2026 qui est susceptible d'être révisé à chaque fin d'année :

PLAN TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS	2024	2025	2026	Mode de financement prévu
ADMINISTRATION				
BARRAGE LAC BASTIEN / RÉFECTION (INCLUANT ESCALIERS)	25 000 \$	x	x	reg emprunt / subvention
BARRAGE LAC DONTIGNY	40 000 \$	150 000 \$	x	reg emprunt / subvention
BARRAGE LAC GAREAU / RÉFECTION	565 000 \$	x	x	taxe spéciale / subvention
BARRAGE LAC LOUISE	25 000 \$	x	x	règlement emprunt /subvention
BARRAGE LAC MARCHAND	65 000 \$	x	x	reg emprunt / subvention
HOTEL DE VILLE RÉAMÉNAGEMENT	15000 +?			fonds de roulement / subvention
remplacement serveur deux à remplacer	20 000 \$	20 000 \$		fonds de roulement
ménage du rôle	150 000 \$			règlement emprunt
LOISIRS ET CULTURE				
CENTRE COMMUNAUTAIRE RODRIGUAI / RENOVATION	2 300 000 \$			règlement emprunt /subventions
MAISON DE LA CULTURE / GALERIE	15 000 \$			fonds de roulement
PARC DES ARTS / RÉAMÉNAGEMENT	215 000 \$			règlement emprunt /subvention /fonds de parc
PARC DU VILLAGE / PLAN AMÉNAGEMENT	25 000 \$			règlement emprunt /subvention /fonds de parc



PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

N° de résolution
ou annotation

PARC ESCALADE / AMÉNAGEMENT / ÉVALUATION BÂTISSE CENTRE SERVICES	245 000 \$	600 000 \$		règlement emprunt /subvention /fonds de parc
SERVICE PRÉVENTION INCENDIE				
BORNES SÈCHES	30 000 \$	30 000 \$	30 000 \$	fonds de roulement
déplacement caserne/ agrandissement	10 000 \$	x		
TRAVAUX PUBLICS				
ÉCLAIRAGE DE RUE / TRANSITION AU DEL	50 000 \$	50 000 \$	50 000 \$	règlement emprunt /fonds de roulement
GARAGE ET ÉCOCENTRE / DÉMÉNAGEMENT OU AGRANDISSEMENT	10000 +15000	x		règlement emprunt /subvention
HOTEL DE VILLE / RÉFECTION STATIONNEMENT	55 000 \$			règlement emprunt /subvention
PAVAGE 2024 4H 3 500 000\$ 2025: DE L'ILE, DES FRANCAIS, DE LA RIVIÈRE	3 500 000 \$	1 250 000 \$		règlement emprunt /subvention
Maxxum actifs plan 2025-2030	15 000 \$	x		fonds de roulement / PIRRL
tablette entrepôt et élévateur petit	40 000 \$			fonds de roulement /subvention
connexion génératrice biblio		35 000 \$		
camion 10 roue électrique			600 000 \$	
Municipalisation Quai des Brumes			1 300 000 \$	
AQUEDUCS ET ÉGOUT				
AQUEDUC 4H TELEMETRIE	115 000 \$			règlement emprunt /subvention
AQUEDUC VILLAGE BRANCHEMENT P#3 ET P#4	250 000 \$			règlement emprunt /subvention
ÉGOUT VILLAGE TÉLÉMÉTRIE	15 000 \$	x		règlement emprunt /subvention
AQUEDUC ADAM (ACQUISITION TERRAIN, ALIMENTATION EN EAU, RÉFECTION RESEAU, ETC.)	250 000 \$	2 000 000 \$		règlement emprunt /subvention
AQUEDUC ET ÉGOUT VILLAGE / RUES MANQUANTES clocher du lac	115 000 \$	x		règlement emprunt /subvention
AQUEDUC RENTIERS sud télémétrie (ALIMENTATION EN EAU) déplacement station, branchement génératrice	130 000 \$	x		règlement emprunt /subvention
AQUEDUC 4H BÂTIMENT		50 000 \$		
URBANISME ET ENVIRONNEMENT				
AFFICHAGE DIRECTIONNEL	125 000 \$	125 000 \$		règlement emprunt /FRR2
1040 RUE PRINCIPALE / DÉCONTAMINATION AMÉNAGEMENT (EES, phases I et II / caractérisation du sol lors du retrait des réservoirs (Harnois)52400 +retrait des équipements pétroliers (Harnois)71750	200 000 \$	300 000 \$		règlement emprunt /subvention
TOTAL	8 545 500 \$	4 615 000 \$		

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



N° de résolution
ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ALPHONSE-RODRIGUEZ
MRC DE MATAWINIE

6. PÉRIODE DE QUESTIONS (SUR LE BUDGET UNIQUEMENT)

La mairesse et les membres du Conseil répondent aux questions des citoyennes et citoyens.

2023-12-717

7. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé,

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER PIERRE LAVALLÉE
ET RÉSOLU :

QUE la séance extraordinaire soit levée. Il est 19 h 33

(SIGNÉ)

ISABELLE PERREAULT
MAIRESSE

(SIGNÉ)

ELYSE BELLEROSE
DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE